

Le Champ des oiseaux, un nouveau gîte éco-responsable pour les curistes

Derrière ce gîte flambant neuf de la rue Fontaine-Bouillon, on retrouve Lydie et Franck Desiere, un couple bien connu des curistes pour être déjà propriétaire des gîtes du Bien-Hêtre, tout proches des Thermes eux aussi.

PAR NATHALIE WAROUX
valenciennes@lavoixdunord.fr

SAINT-AMAND-LES-EAUX.

Les premiers clients sont arrivés vendredi au lendemain de l'inauguration, « dans quelques jours, on devrait être complet ». Lydie et Franck Desiere se sont retroussés les manches pour coller au plus près de la date d'ouverture des Thermes, situées à quelques mètres de là. Le Champ des oiseaux, leur nouveau gîte, est sorti de terre en moins d'un an. Il propose onze meublés à destination des curistes, dans « la continuité de notre engagement envers un tourisme durable, respectueux de l'environnement et en parfaite harmonie avec le territoire », résume Lydie.

DES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS

Il y a trois ans, Lydie s'était présentée devant le conseil municipal de Saint-Amand-les-Eaux pour obtenir de la ville qu'elle lui vende un terrain rue Fontaine-Bouillon. Elle avait pu détailler son projet de construction de gîtes, des logements, tous en matériaux biosourcés, ossature bois, et isolation paille. Pour relever le défi d'un tel bâtiment dit « passif », le couple s'est entouré de Damien Schietse de l'agence d'architecture Kontext (la même qui s'est chargée du Nouveau petit théâtre de Nivelles),



Le bâtiment accueille onze meublés, tous équipés et fonctionnels.

mais aussi de pas mal d'entreprises et d'artisans. On pense à Paille-tech, spécialiste belge de l'éco-construction, dont on a pu apprécier le travail mené sur l'isolation des murs (paille, en-

duit-terre) via une maquette exposée dans un des logements. Ce qui permet, en plus d'une ventilation double-flux, de ne pas avoir « besoin d'installer de chauffage », résume Lydie.

À côté de cela, chaque logement a une décoration unique, imaginée par Lydie, et des équipements complets (cuisine, salon, chambre, machine à laver) tous installés par Franck.

Maintenant que le bâtiment est debout, et les appartements fonctionnels, le couple n'a plus qu'à prendre soin des curistes, le gros de leur clientèle. Mais sans pression cette fois.

“Engagement envers un tourisme durable, respectueux de l'environnement et en parfaite harmonie avec le territoire.”

Pas comme en 2020, quand leur premier gîte (Bien-Hêtre) a dû brusquement fermer ses portes quinze jours après les avoir officiellement ouverts, victime du confinement lié à l'épidémie de Covid.

LES CURISTES, MAIS AUSSI LES TOURISTES, LÈS CONSULTANTS...

Ça a eu le mérite « de nous obliger à repenser notre offre », a rappelé Lydie, c'est-à-dire à s'ouvrir aux touristes, aux consultants, aux ouvriers. C'est d'ailleurs toujours le cas, trois mois par an, entre décembre et mars, quand les Thermes sont fermés. Lydie, l'ancienne ingénieure agro-nome, et Franck, le conducteur de train, ont investi 1,8 million d'euros dans ce nouveau gîte (contre 800 000 euros pour les gîtes du Bien-Hêtre), qui renforce l'offre d'hébergement de qualité à destination des curistes. Un marché qui ne boit pas la tasse. ■



Les meublés (du type 1 au type 3) possèdent leur propre décoration.

2211.

Un projet attaqué depuis le début devant le tribunal administratif

Guy Carpentier est voisin direct du gîte Le Champ des oiseaux. Nous l'avons rencontré pour la première fois en avril 2023. Il prenait connaissance avec son épouse du projet de Lydie et Franck Desiere, et l'ampleur de ses « désagréments ». Il avait donc lancé une pétition, et mené un recours devant le tribunal administratif, avec un autre couple, voisin direct lui aussi.

« ON NE LÂCHE RIEN »

Aujourd'hui, le dossier est au point mort (malgré une clôture de l'instruction au 15 janvier 2024). Guy Carpentier ne « lâche rien ». Il vient de relancer le



greffe. Et il attend le dépôt de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (la DAACT) pour écrire en mairie. Il aimerait qu'elle vérifie si les travaux sont conformes aux permis de construire. Il a constaté des « irrégularités ».

UN AN DE RETARD

Les époux Desiere n'ont évidemment pas la même lecture que lui. « On a fait les choses comme il se doit », a réexpliqué Lydie Desiere. Elle a aussi rappelé qu'en raison de cette procédure, son projet de gîte avait pris un an de retard. Résultat : « On démarre sans trésorerie. » ■

Extrait du journal La Voix du Nord - jeudi 10 avril 2025 Page 8/9

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)